

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?





ZONE DE DISTRIBUTION : FORET DE L'AVENTURE

Conclusion sanitaire

A: Eau de bonne qualité

B: Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2022 : D

2023

L'eau distribuée présente des concentrations en arsenic excessives. Sa consommation est interdite à l'ensemble de la population.

Votre réseau est alimenté par un captage : RABOUGERIEN 1. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle n'est pas traitée.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (CUNLHAT), soit 11 personnes. Le responsable des installations est : « SIAEP DU BAS

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SIAEP DU BAS LIVRADOIS » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 6 Conformité: 100 %

Valeur maxi: 0 n/100 ml Années prises en compte : 2019, 2020, 2021,

2022, 2023

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire Pas de données disponibles

Très bonne qualité

est 50 mg/L.

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau

Pas de données disponibles

Quelques conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet. peut être consommée sans risque pour la santé.

Elément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.

Pas de données disponibles

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne: 11,3 microgramme/L Valeur maxi: 11,7 microgramme/L

Mauvaise qualité

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. Une eau douce (très peu calcaire) est

susceptible de dissoudre les métaux des canalisations.



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 21/03/2024

UDI 063004230

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée